



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-78>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **26-78**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Douai

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21590178600016

Ville : Douai

Code postal : 59500

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 59

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique pour la salle des sports Théo Bouton

Code CPV principal - Descripteur principal : 45000000

Type de marché : Travaux

Critères d'attribution : prix des prestations 60 % valeur technique des prestations 40 %

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Attribution des lots Lot n°1 charpente couverture attribué à la société SN DBAT, dont le siège social est à Douai (59500) - 439 rue Emile Basly pour un montant de 330 614,00 € HT ; Lot n°2 panneaux photovoltaïques attribué à la société Bercq, dont le siège social est à Brebières (62117) - 3 Rue Maurice Grosseny pour un montant de 38 990,00 € HT ; Lot n°3 plafond acoustique attribué à la société Sapiso pour un montant de 57 000,00 € HT ; Lot n°4 peinture attribué à la société Lefebvre père et fils, dont le siège social est à Hem-Lenglet (59247) - 38 rue des Acacias pour un montant de 15 989,00 € HT. Les modalités de recours peuvent être communiquées par la direction des marchés publics de la ville de Douai. Les recours sont possibles auprès du tribunal administratif de Lille.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/01/2026